

Programme international de formation aux droits humains (PIFDH)

14 juin au 3 juillet 2009

Montréal, Canada

Formulaire de candidature

Dates limites pour soumettre sa candidature:

Candidat(e)s international(e)s : 21 novembre 2008

Candidat(e)s basé(e)s au Canada : 31 mars 2009

Le programme international de formation aux droits humains (PIFDH)

Le PIFDH est au cœur des activités d'Equitas. Depuis 30 ans, cette formation de trois semaines réunit chaque année plus de 120 participants(e)s en provenance de plus de 60 pays. Le PIFDH, considéré un programme de niveau intermédiaire, offre une occasion unique pour les travailleurs et éducatrices et éducatrices en droits humains d'approfondir leur compréhension des droits humains et de mieux saisir le rôle essentiel que joue l'éducation aux droits humains dans le changement social.

Le PIFDH est une composante du Programme intégré d'éducation aux droits humains (Programme intégré). Le Programme intégré est également formé par d'importantes activités de suivi en éducation aux droits humains avec les anciens participants du PIFDH dans leurs régions.

Les participant(e)s au PIFDH sont des représentants d'organisations non gouvernementales, (ONG), d'institutions régionales et nationales et d'agences gouvernementales.

Si vous croyez que vous et votre organisation répondez aux critères de sélection et que les objectifs du programme répondent à vos besoins, je vous invite à remplir le formulaire de candidature ci-joint.

Ian Hamilton, Directeur général

But du programme

Le but du PIFDH est de renforcer la capacité des organisations à mettre en œuvre des activités d'éducation aux droits humains (sessions de formation, campagnes de plaidoyer ou de sensibilisation, etc.), afin de contribuer au développement d'une culture mondiale des droits humains.

À cette fin, le programme accorde une place importante à la retransmission des connaissances acquises et aux activités de suivi. Les participant(e)s devront, durant le Programme, développer un Plan individuel afin de mettre en

application les connaissances et habiletés acquises. Par conséquent, dès la soumission de leur candidature, les organisations et candidat(e)s devraient considérer comment suite au programme ils comptent appliquer le transfert de connaissance au sein de leur organisation, et même au-delà. (Consulter la section Plan individuel ci-après pour des exemples)

Objectifs du programme

À l'issue du PIFDH, les participantes et participants devraient être en mesure :

- d'utiliser un cadre fondé sur les normes et principes des droits humains internationalement reconnus pour analyser les problématiques et situations qui se présentent dans le travail de leurs organisations;
- de déterminer comment incorporer des méthodes et techniques participatives dans leur travail d'éducation aux droits humains;
- d'indiquer des façons appropriées de mettre en pratique dans le travail de leurs organisations l'apprentissage acquis lors du PIFDH;
- d'identifier de possibles activités de collaboration et de réseautage essentielles pour faire progresser la cause des droits humains;
- de déterminer des stratégies pour promouvoir l'égalité entre les sexes dans leur travail d'éducation aux droits humains.
- d'employer un processus d'évaluation de base pour estimer les résultats de leurs activités d'éducation aux droits humains

Modèle d'apprentissage

Le PIFDH est fondé sur les principes de l'apprentissage pour adultes basé sur l'expérience. Le principe sous-jacent est que la majeure partie du contenu provient des participant(e)s, le Programme constituant le cadre dans lequel s'expriment les expériences. Durant le PIFDH, les participant(e)s et les animatrices/teurs s'engagent à prendre part à un processus d'enseignement et d'apprentissage mutuels. L'accent est placé sur la mise en application des

connaissances acquises et sur l'élaboration de stratégies d'action. La réflexion et l'évaluation continues jouent un rôle central dans ce processus d'apprentissage.

Les participant(e)s travaillent en grande partie en groupes d'environ 15 personnes, avec un(e) animatrice/teur dont le rôle est d'orienter le travail du groupe vers l'atteinte des objectifs du Programme. Les animatrices/teurs sont sélectionnés pour leur expertise en méthodes d'éducation des adultes, leurs connaissances des enjeux de droits humains, et leur expérience de travail avec des groupes culturellement diversifiés. Durant les trois semaines du PIFDH, des expert(e)s en droits humains internationalement reconnu(e)s sont également invité(e)s à faire des présentations, à animer des sessions plénières ou à participer à des débats.

Contenu du programme

Le PIFDH est un programme de niveau intermédiaire se concentrant sur les normes internationales de droits humains, les questions d'actualité relatives aux droits humains et les stratégies d'éducation aux droits humains. Une exploration des principes et des instruments relatifs aux droits humains, une réflexion critique continue ainsi qu'un partage approfondi de leurs expériences permettent aux participant(e)s de renforcer leur capacité à mener à bien des activités efficaces d'éducation aux droits humains menant au changement social.

Semaine 1

Les participant(e)s apprendront à connaître les membres de leur groupe de travail et participeront à des activités visant à développer une dynamique productive de groupe fondée sur le respect mutuel. Elles/ils se familiariseront avec le contenu et la méthodologie du Programme, et entameront un processus de réflexion sur leur société, le travail de leur organisation et leur propre rôle au sein de celle-ci. Elles/ils compareront leurs rôles de militant(e) et d'éducatrice/teur, et réfléchiront à l'universalité des droits.

Semaine 2

La semaine débutera par des discussions sur les enjeux principaux du domaine des droits humains afin d'amener les participant(e)s à analyser leur propre rôle de travailleur en droits humains dans le contexte mondial actuel.

À travers des études de cas et des discussions, les participant(e)s étudieront les principaux instruments internationaux en droits humains afin d'analyser leur utilité pratique dans leur travail.

Semaine 3

Pour un certain nombre d'activités, les participants seront regroupés par région géographique afin de leur donner une occasion de travailler ensemble à :

- analyser les éléments clés d'une observation et d'un plaidoyer efficaces, ainsi que le rôle de ces activités dans l'éducation aux droits humains

- se familiariser avec les méthodes d'évaluation des activités d'éducation

Plan individuel pour mettre l'apprentissage en pratique

Pendant le programme chaque participant(e) devra préparer un Plan individuel pour mettre leur apprentissage en pratique au sein de leur organisation. À travers une réflexion sur le contenu de chaque module du Programme, le Plan individuel aide les participant(e)s à déterminer comment ce contenu peut s'appliquer à leur propre contexte; le résultat étant une intégration planifiée des nouvelles connaissances aux futures activités de l'organisation. Durant le programme, les participant(e)s auront l'occasion de présenter leur plan individuel aux autres participant(e)s, à leur animatrice/teur et au personnel d'Equitas afin d'obtenir du *feedback*. Des exemples d'activités développées dans le cadre du Plan individuel et ensuite mises en application par le passé incluent : l'organisation de séances de formation basées sur certaines composantes du PIFDH, l'intégration de la méthode participative dans des activités de formation, la traduction de manuels de formation, la création de réseaux et le développement de nouveaux programmes et partenariats.

Profil des organisations et des participant(e)s

Afin de maximiser l'impact du PIFDH, une attention toute particulière est portée à la sélection des organisations et des candidat(e)s.

Les **organisations** présentant une candidature doivent :

- démontrer un engagement envers la promotion et la protection des droits humains
- être reconnues pour l'efficacité de leur action
- être engagées dans des activités d'éducation aux droits humains via des sessions de formation, des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer, des dénonciations de violations
- s'engager à faciliter, pour leur candidat(e), la retransmission et l'utilisation des connaissances acquises dès leur retour du Programme

Le PIFDH est avant tout conçu pour les représentants d'organisations non gouvernementales (ONG), d'institutions nationales de défense des droits humains et d'agences gouvernementales ayant entrepris des activités de formation en éducation aux droits humains. Cependant, pour un nombre limité de cas, les candidatures d'individus affiliés à d'autres types d'organisations engagées dans la promotion des droits humains et correspondant au profil présenté ci-haut, par exemple des institutions d'enseignement, pourront aussi être considérées. Les **candidat(e)s** d'organisations qualifiées doivent :

- être employé(e)/bénévole actif/ive pour leur organisation depuis au moins 2 ans
- être en mesure d'influencer les activités d'éducation aux droits humains menées par leur organisation
- avoir connaissance des principes et des instruments internationaux relatifs aux droits humains
- s'engager à retransmettre les connaissances acquises à leurs collègues et aux autres parties prenantes
- être sensibles aux défis soulevés par le travail dans un contexte multiculturel et respecter la diversité

Langue de travail

Les participant(e)s doivent activement prendre part à des ateliers en groupe et effectuer de nombreuses lectures. Elles/ils doivent par conséquent maîtriser le français ou l'anglais.

Processus de sélection et bourses

Un comité de sélection examine toutes les demandes de candidature. S'appuyant sur les exigences détaillées plus haut, il tient également compte d'une représentation équitable entre hommes et femmes et de la représentation géographique. Il est à noter que le nombre de places au PIFDH est limité. Ainsi, chaque année, en raison du grand nombre de formulaires reçus, certaines candidatures, en dépit de leur grande qualité, ne peuvent être sélectionnées. Votre compréhension est appréciée.

Candidat(e)s international(e)s :

Avec l'appui de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), Equitas peut accorder un nombre **limité** de bourses aux candidat(e)s. Une fois l'éligibilité déterminée, le comité de sélection accorde les bourses aux candidat(e)s répondant le mieux aux critères de sélection. Dû au nombre limité de bourses et des contraintes géographiques, il n'y a aucune assurance pour les candidat(e)s sélectionné(e)s de recevoir une bourse. **Nous recommandons donc vivement aux candidat(e)s de commencer dès maintenant à solliciter d'autres sources de financement.**

Les formulaires de candidature dûment remplis doivent être retournés à Equitas au plus tard le **21 novembre 2008**. Les candidat(e)s seront informé(e)s des résultats de la sélection à la fin de mars 2009.

Candidat(e)s basé(e)s au Canada :

Equitas a pu, dans le passé, accorder un nombre **limité** de bourses aux candidat(e)s. Nous croyons que nous serons en mesure de le faire encore une fois cette année. Une fois l'éligibilité déterminée, le comité de sélection accorde les bourses aux candidat(e)s répondant le mieux aux critères de sélection. Dû au nombre limité de bourses, il n'y a aucune assurance pour les candidat(e)s sélectionné(e)s de recevoir une bourse. **Nous**

recommandons donc vivement aux candidat(e)s de commencer dès maintenant à solliciter d'autres sources de financement.

Les formulaires de candidature dûment remplis doivent être retournés à Equitas au plus tard le **31 mars 2009**. Les candidat(e)s seront informé(e)s des résultats de la sélection à la fin d'avril 2009.

Préparation au programme

Pour maximiser les bénéfices du PIFDH, il est crucial que les participant(e)s sélectionné(e)s se préparent préalablement à la formation. Il leur est notamment demandé :

- de compléter un questionnaire préparatoire
- de réfléchir aux activités d'éducation aux droits humains qui seront mises en œuvre par leur organisation suite à la formation (voir la section Plan individuel pour mettre l'apprentissage en pratique, p.2)
- de réviser le contenu des instruments internationaux relatifs aux droits humains et si possible de se munir d'une copie des instruments dans leur propre langue; et
- de recueillir du matériel d'éducation aux droits humains pouvant être mis à la disposition des autres participant(e)s.

Frais de participation

Les frais de participation s'élèvent à 5 025\$ CAN. Ce montant couvre :

- les frais de formation
- l'hébergement et les repas
- le matériel didactique
- une assurance médicale couvrant les urgences

Les participant(e)s sont responsables de tous les autres frais/dépenses comme les activités touristiques et les repas pris à l'extérieur de la cafétéria.

Equitas est en mesure d'accorder un nombre limité de bourses, couvrant les frais de participation, ainsi que les frais de voyage et du visa canadien (si requis).

Hébergement

Le PIFDH a lieu à Ste-Anne-de-Bellevue, une petite communauté de banlieue située à 45km du centre-ville de Montréal. Les participant(e)s partageront des appartements aux résidences du Collège John Abbott. Chaque appartement comprend des chambres à coucher séparées (une personne par chambre), une salle de bain, un salon et une cuisinette.

Les repas sont servis à la cafétéria du campus pendant toute la durée du Programme. Bien que tout soit fait pour répondre aux demandes des participant(e)s, il est difficile de satisfaire toutes les préférences alimentaires, en raison de leur grande diversité. Votre compréhension à ce sujet est grandement appréciée.

Dates limites

Les dates limites pour nous faire parvenir votre candidature sont :

Candidat(e)s international(e)s : **21 novembre 2008**

Candidat(e)s canadien(ne)s : **31 mars 2009**

Veillez nous faire l'ensemble des documents de **préférence par courriel** à :
ihntp-pifdh@equitas.org

ou par fax au : 1-514-954-0659.

Votre dossier de candidature doit inclure :

- Le **formulaire de candidature** dûment rempli (La *section A complétée par le directeur ou la directrice de l'organisation; la section B complétée par le candidat ou la candidate*)
- Le **protocole d'engagement** dûment signé par le directeur ou la directrice de l'organisation du candidat ainsi que par le ou la candidat(e)
- Deux lettres de référence** d'organisations nationales ou internationales de droits humains (**autres que la vôtre**), familières avec le travail du candidat et/ou celui de l'organisation
- Une brochure** (et/ou un énoncé de mission) qui **décrit** le travail de l'organisation

Equitas- Centre international d'éducation aux droits humains

Equitas, anciennement connu sous le nom de Fondation canadienne des droits de la personnes, est une organisation non gouvernementale (ONG) à but non lucratif fondée en 1967 par un groupe d'éminents universitaires, juristes et défenseurs de droits humains canadiens qui se donnèrent pour mandat de faire avancer la démocratie, le développement humain, la paix et la justice sociale à travers des programmes éducatifs. Equitas est devenu leader mondial en matière d'éducation aux droits humains. Ses programmes de développement des capacités au Canada et à l'étranger ont assisté des organisations de la société civile et des institutions gouvernementales dans leur participation aux débats sur les droits humains, dans leur lutte envers les pratiques et attitudes discriminatoires ainsi que dans l'élaboration d'importantes réformes de politiques et de législations toujours dans le but de renforcer la protection et le respect des droits humains.

Equitas mène actuellement des programmes au Canada, en Afrique, en Asie, et au Moyen Orient et en Afrique du Nord. Ces programmes engagent les organisations de la société civile et les institutions gouvernementales afin de faire évoluer les politiques de promotion et de protection des droits humains. En 2007, Equitas a entrepris de développer des programmes en Afrique, dans les Amériques et en Europe centrale et de l'est. Les activités actuelles d'Equitas couvrent les thèmes suivants:

- Formation de formatrices et de formateurs d'ONG
- Éducation aux droits humains pour enfants et jeunes en milieu scolaire et informels
- Formation à l'observation et au plaidoyer pour les droits humains
- Protection et promotion des droits des femmes
- Protection et promotion des droits des enfants
- Protection et promotion des droits économiques, sociaux et culturels
- Création et renforcement d'institutions nationales des droits humains indépendantes

Pour de plus amples informations sur Equitas et ses activités, veuillez consulter notre site Internet au www.equitas.org ou contactez-nous à l'adresse suivante :

Equitas - Centre international d'éducation aux droits humains

666 rue Sherbrooke ouest, bureau 1100

Montréal, Québec

H3A 1E7

Canada

Téléphone: 1-514-954-0382

Télécopieur: 1-514-954-0659

Courriel : ihntp-pifdh@equitas.org